

Image not found or type unknown



Achat informatique sur internet

Par **cmoisson**, le **13/02/2010** à **18:43**

Bonjour, rnayant effectuer l'achat d'un ordinateur portable sur le site Cdiscount le 12/02/2010rna 17h15 environ au prix indiquer a ce moment là c a dire 3.86€ (remise de 99% signaler sur la page du site).rnJe passe donc immediatement commande avec paiement par CB,je recois un email de confirmation de commande de la par de Cdiscount.rnVoulant faire un suivi de commande , je remarque que cette derniere a étai annulée sans me prevenir.rnJe demande donc explication au service clientele du site, aujourd'hui je recois comme réponse: Monsieur vous avez l'oeil pour denicher les bonnes affaires, cependant il s'agit d'une erreur nous sommes donc désolé etc...rnPourriez vous m'indiquer si j'ai la possibilité de poser un recours et de reclamerrnmon achat.

Par **Berni F**, le **13/02/2010** à **19:02**

Bonjour,rnrnrnje tendrais à considerer que ce que vous décrivez est un refus de vente AVEC motif légitime (ça me parait évident)rnrnrn<http://snipurl.com/ucsye> [www.legifrance.gouv.fr]
rnrnde plus, vous n'avez à priori subi aucun préjudice.rnrnrnma réponse à votre question est donc : non, il n'y a rien a espérer d'un recours. rnrnrncordialement.